

Quelques premières nouvelles en ce début d'année scolaire 2014.....

1/ Une rentrée difficile....

Malgré nos interventions récurrentes, de trop nombreux collègues restent encore sans affectation à ce jour. C'est d'autant plus frustrant que l'on sait que de nombreux élèves sont encore sans professeur deux semaines après la rentrée. Notre demande de voir un Groupe de Travail paritaire examiner les affectations des collègues n'est toujours pas prise en compte par l'administration. Nous essayons néanmoins d'être suffisamment tenaces pour que rapidement des propositions soient faites au plus grand nombre. En respectant le barème bien sûr. Un respect du barème que nous essayons de contrôler au plus près. Néanmoins, s'il vous semble avoir été victime d'une erreur, n'hésitez pas à nous en faire part.

2/ Pour les ex-contractuel(le)s victimes de la clause du butoir : c'est gagné !!!!

Le décret qui supprime la clause du butoir a été publié au JO le 06 septembre. Enfin !

C'est une avancée majeure que le SNES-FSU a obtenue.

Les collègues ex-non titulaires reclassés dans le corps des certifiés dès qu'ils sont stagiaires ne seront plus victimes de la clause du butoir. Désormais, la moitié des services accomplis comme non-titulaire sera prise en compte dans leur reclassement, voire plus s'ils ont plus de 12 ans de service comme non-titulaire à faire valoir. Mieux même, le SNES-FSU a obtenu que cette avancée puisse bénéficier aux collègues déjà reclassés ! A condition qu'ils en fassent la demande avant le 06 mars 2015.

Si vous êtes concernés, rapprochez vous de la section SNES-FSU de l'académie de Nice : nous vous donnerons tous les conseils utiles pour obtenir le meilleur reclassement possible.

3/ Les inscriptions aux concours sont ouvertes depuis le 11 septembre !

Pour les concours réservés et les concours internes, l'inscription aux concours de recrutement de l'Education Nationale doit se faire via le serveur académique suivant :

<https://ocean.ac-nice.fr/inscrinetCE2/#Nice>

Attention, les inscriptions ne sont possibles que jusqu'au 21 octobre 2014 (17H) !

N'attendez pas le dernier jour pour vous inscrire !

4/ Stage SNES-FSU Non-Titulaires « Dossier RAEP »

Cette année encore, le secteur « non-titulaires » du SNES-FSU organise un stage de formation au dossier RAEP.

Un dossier RAEP qui devra être envoyé, pour les concours réservés comme pour les concours internes, avant le jeudi 11 décembre 2014.

Que vous vous inscriviez aux concours réservés ou/et aux concours internes, vous êtes directement concernés. Cette année des collègues qui ont réussi les concours réservés viendront vous faire part de leur expérience.

Le stage se déroulera le mercredi 12 novembre 2014 au local du SNES à Nice, 264 boulevard de la Madeleine, de 09H00 à 16H30.

C'est un stage de formation syndicale et à ce titre il donne lieu à une autorisation d'absence de droit. Pour en bénéficier, vous devez déposer auprès du secrétariat de votre établissement une demande d'autorisation d'absence, suivant un modèle spécifique que vous pouvez télécharger sur le site du SNES-FSU de Nice, **avant le 12 octobre 2014.**

Pour les collègues syndiqués à jour de cotisation, le SNES prend en charge le repas du midi et les frais de transports (pas en 1^{ère} classe !) si vous résidez en dehors de Nice.

Informez dès que possible le SNES-FSU de Nice de votre inscription au stage (04 97 11 81 53).

Le secteur Non-Titulaires du SNES-FSU de Nice

Chantal LEPELIER-GUÉTIN, Fabien GERTOSIO, Pascale MARIOT, Ayda ABILY, Nassira KHENISSA, Kabil HAMOUDA, élu(e)s FSU (SNES et SNEP) en CCP.

Isabelle LE BUZULIER, Jean-Luc LEVENNES, permanenciers secteur « non-titulaires »

Frédéric GAUVRIT

Secrétaire académique du SNES-FSU de Nice en charge du secteur Non-Titulaires